



PRIX D'ÉTUDES DOMINIQUE WEBER 2023

DOMINIQUE WEBER AWARD 2023

L' Association créée en mémoire de Dominique Weber, qui fut un des professeurs les plus emblématiques de la Haute École de Musique de Genève, attribuera en mars 2023 deux prix d'études de CHF 1'000 chacun à de jeunes pianistes en formation à Genève. Avec ces prix, l'association Dominique Weber souhaite encourager les jeunes pianistes à poursuivre leurs projets professionnels.

CALENDRIER DU CONCOURS 2023

- Date limite d'inscription : **Vendredi 10 février 2023**
- Tour préliminaire (présélection sur vidéo) : fin février 2023
- Sélection finale : **Samedi 18 mars 2023** - Salle des Abeilles, Palais de l'Athénée
(Rue de l'Athénée 2 - 1205 Genève)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le-la candidat-e s'inscrit dans la catégorie **A** ou **B**. En principe, un prix d'études est attribué à chaque catégorie. Les conditions de participation sont les suivantes :

Catégorie A

Le-la candidat-e doit être inscrit dans une filière spécifique (pré-professionnelle, musimax, filière intensive) au sein de la Confédération des écoles genevoises de musique. Il-elle ne peut être âgé-e de plus de **18 ans révolus** au 10 février 2023.

Catégorie B

Le-la candidat-e doit être domicilié-e et poursuivre (ou avoir accompli) ses études au sein de la Haute école de musique à Genève ou dans la région lémanique. Il-elle ne peut être âgé-e de plus de **25 ans révolus** au 10 février 2023.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un C.V. du-de la candidat-e
- Une lettre de motivation incluant ses activités musicales passées et à venir
- Le programme proposé pour la présélection et la sélection finale avec le minutage exact de chaque œuvre et l'indication de la catégorie de participation (A ou B)
- Une vidéo de présélection via un lien Youtube ou Vimeo. L'enregistrement vidéo du tour préliminaire doit être récent (moins d'un an) et être réalisé sans montage. Le visage et les mains du-de la candidat-e doivent être clairement visibles.

Le dossier de candidature complet incluant le lien vers la vidéo de présélection doit être adressé par e-mail à l'association Dominique Weber (info@dominique-weber.ch) **au plus tard le 10 février 2022.**

PROGRAMME

Catégorie A

Présélection sur vidéo

Programme au libre choix de 10 à 15 minutes, incluant une étude (Chopin, Liszt, Debussy, Rachmaninov, Scriabin) ainsi qu'une œuvre baroque ou classique (les mouvements de sonate sont acceptés).

Sélection finale (à huis-clos)

Programme libre de 10 à 15 minutes, incluant au moins deux oeuvres de styles différents, dont une œuvre classique et une œuvre romantique. Les mouvements de sonate sont acceptés.

Catégorie B

Présélection sur vidéo

Programme au libre choix de 15 à 20 minutes, incluant une étude (Chopin, Liszt, Debussy, Rachmaninov, Scriabin) ainsi qu'une œuvre classique (les mouvements de sonate sont acceptés).

Sélection finale (à huis-clos)

Programme libre de 15 à 20 minutes, incluant au moins deux oeuvres de styles différents dont une œuvre romantique. Les mouvements de sonate sont acceptés.

***Les œuvres choisies pour la présélection peuvent être reprises lors de la sélection finale, et ce dans les deux catégories. Le programme ne peut être modifié après le 10 février 2023.**

REMISE DES PRIX ET CONCERT DES LAURÉATS

La remise des prix ainsi que le concert des lauréats des éditions 2022 et 2023 aura lieu:

le vendredi 31 mars, à 19h00 à la Salle des Abeilles au Palais de l'Athénée.

JURY

Le jury sera composé de quatre pianistes professionnels et présidé par le pianiste **Nelson Goerner**.

RÈGLEMENT

1. Le jury peut décider de ne pas décerner de prix.
2. La décision du jury est définitive et sans appel.
3. Les lauréats s'engagent à se produire lors du concert public des lauréats.
4. Un prix ne peut être octroyé plus d'une fois au - à la même candidat-e.

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter l'association Dominique Weber :
info@dominique-weber.ch.

Informations sur l'association Dominique Weber sur: <https://dominique-weber.ch/>